

Le 21 octobre 2020

Compte rendu du CTL du 14 octobre 2020.

Le CTL du 14 octobre 2020 s'est tenu à nouveau en audio-conférence contre la volonté des représentants du personnel. Ces derniers ont rappelé à la direction qu'avec le rebond de l'épidémie de la COVID-19 et le passage du département en zone de circulation active du virus nécessitant le maintien des mesures de distanciation, les restructurations de services, les travaux immobiliers et les déplacements massifs de collègues ne devraient pas être d'actualité.

Pourtant, la généralisation de l'accueil sur rendez-vous, l'organisation de l'accueil de proximité, la réorganisation immobilière de Rennes Magenta, la relocalisation des services dans les métropoles étaient à l'ordre du jour du CTL. De nombreuses questions ont été posées par les représentants du personnel mais peu de réponses leur ont été apportés, la direction botte en touche trop souvent !

GENERALISATION DE L'ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS

Le directeur justifie la mise en place de l'APRDV comme une palette de plus à proposer aux usagers et un enrichissement des accueils. D'après lui ce dispositif est plébiscité par les contribuables d'après des enquêtes de satisfaction. À la fin de l'année il fera un retour d'expérience avec les chefs de service.

La présence d'un vigile aux CFP de Rennes Magenta et de Saint-Malo va être pérennisée.

Si le pool téléphonique à la direction a pris fin début octobre, les pools téléphoniques des SIP vont être maintenus au moins jusqu'à la fin de la campagne d'avis TH. Solidaires a adressé un projet de droit d'alerte sanitaire lié à la crise sanitaire et aux conditions de travail des agents exerçant dans ces pools. La direction a envoyé l'Inspectrice Santé Sécurité Travail qui a validé le fonctionnement des pools téléphoniques. Elle préconise néanmoins une plus grande rotation des agents, de réaliser des pauses régulières et de ventiler la pièce.

RÉORGANISATION IMMOBILIÈRE DU CFP DE RENNES MAGENTA

La direction nous a communiqué un plan des futures implantations de services au CFP de Rennes Magenta à l'issue de la mise en place du Nouveau de Réseau de Proximité. Nous avons dénoncé l'absence de calendrier des travaux et des déménagements et l'insuffisance d'informations transmises liées à cette réorganisation. À la lecture de ce plan nous constatons que les open-space seront toujours de rigueur, que l'articulation entre l'organisation du travail et les espaces de cheminement n'a pas été pensée. Les organisations syndicales ont unanimement demandé la saisie du bureau d'ergonomie du ministère pour l'étude des réimplantations de services.

Le Directeur a donné un avis favorable à notre demande et justifie l'absence d'informations par le fait qu'il souhaite ouvrir une véritable concertation avec les représentants du personnel et les tenir informé étape par étape. Véritable désir de dialogue social ou bien un projet encore peu avancé ?

Solidaires a demandé au Directeur que compte tenu du contexte des réorganisations incessantes, un observatoire des conditions de travail des agents en lien avec le DUERP et le Tableau de veille sociale soit mis en place pour analyser la manière dont se répercuteront les restructurations sur la

santé des agents (compréhension des restructurations, accompagnement et adhésion au changement, intérêt du travail et son utilité pour l'utilisateur) et enfin d'apprécier les répercussions de ces évolutions sur la santé des agents. Le Directeur est favorable à cette initiative.

ORGANISATION DE L'ACCUEIL DE PROXIMITÉ

Le Directeur a rappelé que dans le cadre du nouveau réseau de proximité les Établissements France Services (EFS) étaient un axe fort de la DGFIP et qu'ils amélioreront la présence de notre administration dans les territoires. Nous ne partageons pas ce point de vue. Au contraire la réception physique des contribuables diminuera ainsi que la qualité de service.

Nous lui avons demandé si la direction avait identifié les volontaires des SIP pour assurer la présence de la DRFIP dans les EFS conformément à la note de service de février 2020 dont l'objet est le déploiement des premiers accueils de proximité. Depuis février aucune consultation n'a été réalisée alors que 13 EFS sont en activité depuis septembre 2020 et d'autres le seront prochainement. Les chefs de service vont être sollicités à la suite de notre intervention. Et à la question s'il n'y a pas suffisamment de volontaires que ferez-vous ? La réponse : on trouvera une solution. Donc pas d'anticipation de la part de la direction.

DEMETROPOLISATION

Nous avons rappelé que contrairement à ce que la Direction Générale écrit, il ne s'agit pas de relocalisations, puisque les services concernés n'y ont jamais été localisés mais bien de délocalisations. Que l'avenir est à l'heure de l'industrialisation des tâches.

Nous avons informé le Directeur qu'à la suite de l'annonce sur la relocalisation des services publics en Ile-et-Vilaine qui se traduira par des prélèvements d'emplois dans les services des SPF, SIE, PCR, CGR, SLR et SDE les agents sont en attente d'informations quant aux transferts d'emplois et à leur future mission. Ce dernier nous a répondu que pour lui la création des services d'appui ne correspondait pas à une industrialisation des tâches mais à une professionnalisation. Son objectif est que le moins d'agents soient impactés par ces réformes grâce aux départs massifs d'agents en retraite, la fameuse évaporation naturelle !

TELETRAVAIL

La campagne de télétravail n'aura pour l'instant pas lieu car seules 30 ordinateurs portables sont disponibles à la direction et réservés aux agents qui s'inscrivent dans le cadre des priorités liées à la crise sanitaire. Néanmoins la direction est en attente d'une nouvelle livraison d'ordinateurs d'ici la fin d'année. Les agents souhaitant faire du télétravail doivent candidater auprès de leur chef de service pour être déjà identifiés quand la note sera réactualisée.

PLAN DE RELANCE DE L'ECONOMIE

La DRFIP va bénéficier du plan de relance de l'économie et va s'inscrire dans des travaux d'énergie en s'engageant dans le changement de 650 ouvrants au CFP de Rennes Magenta.

PONTS NATURELS 2021

Les ponts naturels pour 2021 sont fixés aux vendredi 14 mai et vendredi 12 novembre.



Déclaration liminaire au CTL du 14 octobre 2020.

Monsieur le Président,

Nous ne pouvons ouvrir ce CTL sans évoquer la réunion du groupe de travail national du 3 septembre 2020 présenté par la Direction Générale comme un point de rendez-vous essentiel de deux chantiers qui vont bousculer le paysage de la DGFIP et les conditions de travail des agent.es, à savoir le NRP et la démétropolisation.

S'agissant du NRP :

La direction générale souligne le caractère concerté de la démarche visant à renforcer les territoires, et à rapprocher l'administration des citoyen.nes.

Elle serait réellement concertée si la direction générale accordait au mot son véritable sens. La concertation, c'est l'action de se mettre d'accord pour agir ensemble, par opposition à une consultation qui implique de recueillir un simple avis.

Mais concertation avec qui?

Pas avec les agentes et les agents qui ont été dans le meilleur des cas informés, avec retard, par les directions locales.

Pas avec les représentants des personnels, les consultations d'ampleur organisées par les intersyndicales locales courant 2019 qui ont toutes unanimement rejeté les premiers projets ont-elle été prises en compte? Pas le moins du monde.

La DG feint d'être persuadée qu'elle mène une œuvre d'intérêt général et qu'elle est validée par les agent.es et les élus, c'est oublier un peu vite et avec beaucoup de mépris le nombre impressionnant de délibérations de conseils municipaux dénonçant l'appauvrissement du réseau de DGFIP (toutes missions confondues), les attentes d'un nombre important d'usager.es de voir des services de proximité, de les renseigner, sans être obligés de se débattre sur la toile de l'e-administration.

S'agissant de la démétropolisation :

Contrairement à ce que la DG écrit, il ne s'agit pas de relocalisations, puisque les services concernés n'y ont jamais été localisés mais bien de délocalisations...

Cette réforme s'inscrit dans une réorganisation de l'administration, et répond à une commande politique.

Au plan local :

Ces deux chantiers se traduisent par une industrialisation des tâches (pools téléphoniques) et une restructuration des services pour aboutir à des fusions de services (Sip, Sie, Sdif, SGC).

Au cas particulier, vous avez choisi de nous donner pour ce CTL des informations partielles et au compte-goutte.

En effet, la présentation ré-organisationnelle du CFP de Rennes Magenta n'est aucunement détaillée par un calendrier des travaux et des déménagements des services et des agents. Dans un tel contexte, le flou demeure et nous ne pourrions donc que donner un avis défavorable à cette «pseudo présentation»!

Avec le rebond de l'épidémie de la Covid-19, et le passage du département d'Ille-et-vilaine en zone de circulation active du virus nécessitant le maintien des distanciations sociales, il apparaît d'ores et déjà que la chasse aux mètres carrés, les déplacements massifs de collègues, les travaux immobiliers, la pérennité des pools téléphoniques et les restructurations de services ne devraient plus être à l'ordre du jour.